



# PROGRAMME FCO - PASSERELLE MARCHANDISES

## OBJECTIFS

La formation continue obligatoire (FCO) est une formation théorique et pratique de 35 heures, à suivre au plus tard tous les cinq ans. Elle est dispensée par des centres de formation agréés sur la base d'un cahier des charges établi par arrêté du ministre chargé des transports.

La formation accélérée, dénommée formation initiale minimale obligatoire (FIMO), d'une durée de 140 heures, est dispensée par des centres de formation agréés sur la base d'un cahier des charges établi par arrêté du ministre chargé des transports. La qualification initiale de conducteur du transport routier de marchandises peut également être obtenue à l'issue d'une formation accélérée complémentaire d'une durée de 35 heures, dénommée formation « passerelle », réservée aux conducteurs détenant déjà une qualification de conducteur du transport routier de voyageurs.

Cette formation « passerelle » est dispensée par des centres de formation agréés sur la base d'un cahier des charges établi par arrêté du ministre chargé des transports.

## PUBLIC ET PRE REQUIS

Etre titulaire du permis C ou EC en cours de validité  
Etre titulaire de la qualification initiale de conducteur routier « marchandises »

Tout conducteur de véhicule de Transport de Marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes a l'obligation de suivre une formation continue au cours de toute période de 5 années consécutives de sa vie professionnelle, suite à l'obtention de la qualification initiale.

## COUT

800 €

35H de Formation

Code(s)NSF :311 : Transports,manutention, magasinage

Formacode : 31825

## CONTENU

### Accueil et présentation de la formation.

#### **THEME 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité**

- prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
- perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile

#### **THEME 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale**

- la prévention des risques physiques
- l'aptitude physique et mentale
- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- les principes élémentaires du secourisme
- les règles de circulation et de signalisation routières
- les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt - la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- le franchissement des passages à niveau - la criminalité et le trafic des clandestins

#### **THEME 2 : Application des réglementations**

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique...)
- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

#### **THEME 4 : Service logistique**

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- L'environnement économique du transport de marchandises et notamment l'organisation du marché.